

**M**ême si son projet le passionne, le passage à la création n'est pas sans risque pour le candidat. Pour être en mesure de sécuriser son parcours, il faut plus que jamais ajuster son regard et parfaire ses connaissances.

Présentation des points sensibles de l'accompagnement  
à ce stade ● ● ● ● ●

## LES POINTS DE VIGILANCE

### Conseils et Recommandations

#### 1 La taille des marchés

Si le projet de création n'est pas toujours crédible, c'est parce qu'il est souvent positionné sur un marché de niche. Pour autant, la réussite du créateur est souvent liée à sa capacité à saisir des opportunités nouvelles, voire à anticiper la demande des clientèles.

Ces créateurs sont en effet souvent positionnés sur des secteurs porteurs.

Mais qu'appelle-t-on un secteur porteur ?

Est-ce un secteur avec une croissance forte en termes de progression du chiffre d'affaires ?

Est-ce un secteur particulièrement dynamique en matière de création d'entreprises ?

Un secteur porteur, c'est aussi un secteur...

... qui se développe sur un marché nouveau dont on ne perçoit que des tendances ;

... qui se développe sur un marché connu et bien référencé ;

... qui décolle malgré ou parfois grâce à une situation de crise ;

... pour lequel on ne dispose que d'informations partielles, parce que l'appareil statistique national ne permet pas de l'appréhender ;

... couvert par peu d'études de marché, parce qu'il est soit trop pointu, soit trop restreint, soit les deux à la fois.

Ces caractéristiques valent particulièrement pour ces secteurs, ce qui ne facilite pas la connaissance des conditions de rentabilisation d'un projet.

**Les réseaux et la créativité du candidat fondent souvent la pertinence de son projet !**

#### 2 La question des finalités

On peut schématiquement distinguer deux logiques : d'une part, celle pour qui l'objectif de l'entreprise est de créer avant tout de la valeur financière, et, d'autre part, celle qui fait prévaloir la finalité humaine. Entre les deux,

“ Le mot « crise » est composé de deux caractères en chinois : le premier pour le danger et le second pour l’opportunité. ”

les partisans de la responsabilité sociale de l’entreprise (RSE) soutiennent que l’entreprise peut et doit à la fois poursuivre des objectifs sociaux et environnementaux tout en dégageant des bénéfices. Que les projets économiques soient au service d’un intérêt collectif ou d’une finalité sociale, qu’ils privilégient le service rendu à la collectivité plutôt que le profit individuel, qu’ils instaurent une solidarité entre les générations, entre les pays, en apportant du lien social... ils se doivent d’être économiquement viables.

L’économie sociale et solidaire a porté un mouvement prônant une autre manière de consommer, de travailler et d’entreprendre. Ce mouvement a suscité de nombreux débats, dont celui de la place de l’entreprise dans la société.

Avec la crise, ce mouvement **La réussite implique avant tout un projet économique qui tient la route et un service qui a sa place sur le marché !** s’est renforcé et participe au développement d’initiatives dans la démarche de création.

### 3 L’étude de marché

La culture économique de ce candidat est faible.

Pour autant, sa connaissance des marchés et de ses clientèles est loin d’être négligeable :

- il évolue souvent dans ces secteurs depuis de nombreuses années ;
- sa culture de réseau est forte ;
- ses nombreux voyages en France et à l’étranger représentent des opportunités qu’il sait saisir pour bâtir des projets avant-gardistes.

Il faut par ailleurs rappeler que la refonte des diplômes du ministère des Sports ainsi que la montée en puissance d’une offre de formation dans les universités ont largement contribué à développer une culture de l’économie et de l’entreprise dans le secteur du sport. ■

**Réaliser une étude de marché est aussi une affaire de bon sens et de capacité d’observation !**

## INITIATIVE de RESEAU

### CCI de Bayonne

Le développement des activités de loisirs au Pays basque est étroitement lié aux engagements des acteurs dans le domaine des activités sportives. Plusieurs actions ont été mises en œuvre pour faciliter la formation, l'accompagnement à la création, à l'installation et au suivi des entreprises, et dans un cadre de partenariat en fonction des besoins du porteur de projet.

Formation :

- La chambre de métiers pour des activités de fabrication de planches.

- L'École des Managers de la CCI de Bayonne propose une formation sur 18 mois pour des sportifs de haut niveau qui souhaitent créer ou reprendre une activité dans le cadre d'une convention, et le soutien financier de l'État.

- L'Académie basque du sport est un centre de formation sans équivalent en France. Elle offre des opportunités de reconversion et d'insertion professionnelle aux sportifs dans les secteurs du rugby, du golf et du surf et l'opportunité d'anticiper et de préparer l'après-carrière des sportifs. Elle forme les personnes qui souhaitent une formation dans les métiers du sport (12 disciplines, 35 sportifs par stage et 77 % de réussite pédagogique). Elle leur permet de poursuivre des études afin d'avoir les connaissances nécessaires pour leur insertion professionnelle et la création d'entreprise.

Accompagnement à la création/reprise :

- ESTIA Entreprendre est une structure créée par la CCI de Bayonne qui offre aux porteurs de projets des services pour la création de produits de technologies innovantes, notamment dans le domaine des activités sportives. ESTIA est un incubateur, une pépinière, un hôtel d'entreprises.

- Les organismes consulaires dont la CCI de Bayonne offrent des services d'information à la création d'entreprises, des renseignements économiques sur la situation de secteurs d'activités, proposent un accompagnement individualisé et un suivi pendant trois ans.

La CCI de Bayonne est labellisée et conventionnée NACRE. Elle travaille en étroite collaboration avec les premiers partenaires de la création : experts-comptables, banques, plate-forme d'initiatives locales BULTZA, Réseau Entreprendre Adour, les centres d'appui du Pays basque.

En fonction de la situation et des capacités financières des porteurs de projets, un partenariat est engagé avec l'ADIE, le FGIF ainsi qu'avec HERRIKOA, une structure de capital risque au Pays basque.

- Les clusters Goazen et Eurosima, et le Comité départemental touristique Béarn Pays Basque permettent d'obtenir des informations spécifiques sur les activités de loisirs.

Concernant les opportunités d'actions frontalières, la CCI de Bayonne au travers de BIHARTEAN, association frontalière entre les CCI de Bayonne Pays Basque et de San Sebastian, apportent des connaissances et un appui utile dans cette démarche.

Installation : un guichet unique

Dans le cadre de la directive européenne sur les services, un guichet unique est proposé aux porteurs de projets leur permettant de trouver toutes les informations nécessaires à la création/reprise soit par le Net ([cci.fr](http://cci.fr)), soit auprès de la CCI de Bayonne Pays Basque.

CCI Bayonne Pays Basque  
Pôle Création

Catherine Soubirous

✉ [c.soubirous@bayonne.cci.fr](mailto:c.soubirous@bayonne.cci.fr)